

<https://ecoleetsociete.se-unsas.org/Collège-queelles-nouveautés-pour-la-rentree>



école & société



# Collège : quelles nouveautés pour la rentrée ?

- Éducation - Actu -

Publication date: mardi 8 juillet 2025

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

La circulaire de rentrée de la ministre, publiée le 3 juillet, contient plusieurs annonces pour le collège. Elles confirment toutes l'entêtement du ministère à poursuivre une politique inefficace et non accompagnée de moyens. Voici les principales nouveautés.

>

- *Français et mathématiques : nouveaux programmes en 6e*

- 

Les nouveaux programmes de français et de mathématiques pour le cycle 3 sont mis en œuvre à la rentrée 2025. Ils sont *conçus à partir de pratiques reconnues comme efficaces et des recherches scientifiques les plus récentes et visent à faciliter le travail des professeurs, en leur permettant de vérifier régulièrement les acquis de leurs élèves et d'ajuster, en conséquence, leur enseignement pour répondre aux besoins de chacun avant que la difficulté scolaire ne s'installe.*

Le SE-Unsa n'était pas demandeur de ces programmes, encore moins de leur mise en œuvre dès la rentrée 2025, ce qui laisse peu de temps aux enseignants de s'en emparer. Décréter notamment la maîtrise de l'écrit *levier central de réussite* représente bien l'orientation choisie par le ministère pour ces programmes, descendants et dirigistes, et focalisés sur les compétences *fondamentales*, où la lecture se résume à la fluence, et où la maîtrise de l'écrit est préférée à sa compréhension.

>> [Lire notre article](#)

- *Groupes de besoins : reconduction en 6e et en 5e, non-extension à la 4e et la 3e*

- 

Comme annoncé par la ministre, les groupes de besoins sont reconduits en français et en mathématiques en 6e et en 5e dans les mêmes conditions, c'est-à-dire sans moyens supplémentaires et dans une configuration laissée au choix des collèges. Et ce, malgré les résultats très négatifs de l'enquête du SE-Unsa et le rapport accablant de l'inspection générale. La ministre concède toutefois quelques *ajustements nécessaires* en préconisant la constitution de véritables groupes de besoins travaillant à l'acquisition de compétences précises.

Le ministère s'entête à poursuivre une mesure qui a échoué et dont les collègues ne veulent pas. Sans moyens dédiés, sans modification du décret, la réforme échouera encore. Elle continuera à dégrader les conditions de travail des collègues tout en creusant les écarts entre les élèves. Seul point positif : la volonté renouvelée de la ministre de ne pas regrouper les élèves à besoins particuliers.

>> Lire nos articles [Enquête du SE-Unsa sur les groupes au collège](#) et [Groupes au collège : un premier bilan défavorable](#)

- *Évaluations nationales obligatoires en 5e*

- 

Des évaluations en français et en mathématiques, regroupées sur une séquence d'une heure, sont obligatoires en 5e, afin de *mieux identifier les besoins des élèves.*

Le SE-Unsa continue à déplorer le caractère obligatoire des évaluations nationales, chronophages et source d'anxiété pour les élèves. Elles restent un outil de tri des élèves, qui ne reflète pas leurs véritables compétences. Leur programmation dès la rentrée, alors même que la relation pédagogique entre l'élève et ses enseignants n'est pas établie, est un non-sens.

>> [Lire notre article](#)

- *Stratégie de réussite en 4e et 3e*

-

Après l'abandon des groupes de besoins en 4e et en 3e, le ministère se devait d'inventer un nouveau dispositif pour compenser la disparition de l'ex-mesure phare du *Choc des savoirs*. Il s'agira donc pour les établissements de mettre en place une stratégie de réussite visant à consolider les acquis des élèves et à développer leur autonomie et leur capacité à se projeter vers leur future orientation, à l'aide des stages de réussite et du dispositif *Devoirs faits*.

Amener les élèves à la réussite, les rendre autonomes et les guider dans leurs choix d'orientation, c'est ce que font déjà les enseignants. Cela fait même partie de leurs missions. Pour le SE-Unsa, cette lapalissade ministérielle masque à peine un cruel manque d'ambition et, surtout, une absence totale de moyens en 4e et en 3e.

- *Niveau d'exigence renforcé du DNB*
- 

La session 2026 du DNB verra le diplôme de fin de scolarité obligatoire changer de visage, avec l'application de modifications désormais connues : recul du contrôle continu qui ne comptera plus désormais que pour 40 % de la note finale, au profit des épreuves terminales à hauteur de 60 %. Mais aussi et surtout, la disparition de l'évaluation des compétences du socle commun dans le contrôle continu, au profit de la moyenne des moyennes de toutes les disciplines. Mais de cela, la circulaire ne dit mot.

Pour le SE-Unsa, cette nouvelle version du DNB fait perdre tout son sens à un examen qui n'a jamais eu vocation à devenir le baccalauréat du collège. En privilégiant les moyennes sur les compétences, ce nouveau diplôme ne rend pas justice au parcours de l'élève au collège, alors même qu'il est demandé de travailler l'acquisition de compétences dans les groupes de besoins. Incohérent et hypocrite.

>> [Lire notre article](#)

- *Programme d'éducation à l'orientation en 5e*
- 

À raison de 4 demi-journées par an, les élèves de 5e seront amenés à visiter des entreprises, des plateaux techniques, des salons et des forums, et à rencontrer des professionnels.

Ce retour de l'orientation dès la classe de 5e va dans le sens d'un tri des élèves dès l'entrée au collège, à l'image des groupes voulus par Gabriel Attal. Pour le SE-Unsa, cette ouverture est bien trop précoce et surtout inutile : 4 demi-journées dans l'année ne seront certainement pas suffisantes pour permettre à l'élève de 5e de construire un projet professionnel.

- *Formation spécifique des professeurs principaux de 3e*
- 

Le ministère aura attendu 2025 pour proposer une formation spécifique aux professeurs principaux de 3e. Les intéressés, eux, n'auront pas attendu le ministère pour se former. L'appui des PsyEN, personnels clés dans le parcours d'orientation des élèves, est une bonne idée, mais seront-ils suffisamment nombreux pour s'acquitter de cette mission ?

Le SE-Unsa se réjouit que le ministère reconnaisse le rôle et l'importance des PsyEN, mais ce soudain engouement ne s'accompagnera malheureusement pas des moyens nécessaires à sa réalisation. On peut aussi se demander sur quels temps se dérouleront ces formations.

- *Formation à l'IA*
-

## Collège : quelles nouveautés pour la rentrée ?

---

Prévues dans la plateforme Pix et obligatoires pour les élèves de 4e, des formations à l'intelligence artificielle seront déployées à la rentrée 2025 dans les collèges volontaires pour une généralisation en janvier 2026.

Ces formations destinées aux élèves sont très attendues par les collègues, face à l'enjeu que représente l'IA. Mais l'annonce manque encore de précisions concernant le temps dédié à ces formations et ne dit rien concernant le besoin de formation des enseignants.

>> [Lire notre article](#)

L'avis du SE-Unsa

En proposant des nouveautés qui n'en sont pas, le ministère est bien en peine de dissimuler l'absence de moyens humains et financiers qui correspondent à son ambition. Un comble teinté d'ironie pour un ministère qui s'est donné pour mission *d'élever le niveau des élèves et donner les mêmes chances à tous*, en maintenant les groupes au collège dont l'inspection générale souligne qu'ils creusent les écarts et les inégalités entre les élèves.